

HORIZONS GARONNE

L'info de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde

NOVEMBRE 2021 - NUMÉRO 11

41 communes : Aillas | Auros | Bagas | Barie | Bassanne | Berthez | Blaignac | Bourdelles | Brannens | Brouqueyran | Camiran | Casseuil | Caudrot | Floudès | Fontet | Fossès et Baleyssac | Gironde sur Dropt | Hure | Lamothe Landerron | La Réole | Les Esseintes | Loubens | Loupiac de La Réole | Mongauzy | Monséjour | Montagoudin | Morizès | Noillac | Pondaurat | Puybarban | Roquebrune | Saint-Exupéry | Sainte-Foy la Longue | Saint-Hilaire de la Noaille | Saint-Laurent du Plan | Saint-Martin de Sescas | Saint-Michel de Lapujade | Saint-Pierre d'Aurillac | Saint-Sève | Saint-Vivien de Monséjour | Savignac.

Une rentrée PLEINE DE PROJETS !

Médiathèque intercommunale Bernard Castagnet de La Réole

ENFANCE/JEUNESSE

Les Accueils de Loisirs de la
Communauté de Communes

Page 3

DOSSIER CENTRAL

La future Maison
des Services Publics

Pages 8 et 9

GEMAPI

Système d'alerte
à la population

Page 10



DOSSIER CENTRAL

MAISON DES SERVICES PUBLICS

“IL FAUT JOUER AVEC SON TEMPS”

Sur les 50 candidatures arrivées dans les délais, le jury a sélectionné trois agences qui ont proposé une esquisse.

Ce même jury a analysé de manière totalement anonyme les projets, sur la base du programme du concours, avant de proposer un classement au conseil communautaire.

Le lauréat du concours d'architecture pour l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet de “Maison des Services Publics”, à La Réole, a été désigné. La Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde confie son projet de futur bâtiment administratif à l'agence d'architectes GUIRAUD-MANENC.

Les membres du jury (élus, agents, partenaires et architectes) ont su apprécier les trois projets au regard de la qualité de la réponse architecturale, de l'enveloppe financière prévisionnelle, de la qualité architecturale, de l'insertion dans le site, de la qualité technique et enfin de la prise en compte du développement durable. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a été également associé de près au projet.

“Il faut jouer avec son temps”, estime Francis ZAGHET, Président de la CdC, “c'est un bâtiment administratif qui doit être clairement identifié par la population. On abritera nos services mais aussi France services et les Services des Finances Publiques, actuellement implantés à la mairie de La Réole”.

“Le bâtiment a fait la quasi-unanimité des membres du jury et je rappelle que les autres propositions n'étaient pas pertinentes sur les accès ; l'aspect esthétique m'a également plu”, indique Patrick MONTTO, Vice-Président et Maire de Savignac. “L'avis de l'ABF a été donné mais il n'y avait pas d'obligation de le

suivre. Les membres du jury ont eu le temps et les délais nécessaires pour donner leur avis ; les 3 projets avaient bien été présentés. Le projet se démarquera dans le cadre de la ville ; les architectes présents lors du jury ont dit que cela leur semblait cohérent.”

Jacky BRITTON, Maire de Roquebrune, membre du jury de concours, pense “qu'un bâtiment public administratif doit rester simple, sobre mais qu'il doit se démarquer des constructions environnantes. Celui-ci affiche un bel équilibre avec une certaine élégance et donne l'impression de sortir réellement de terre, il m'a donc séduit de suite comme une grande partie du jury tant il paraît innovant et audacieux. Il demande quand même à ce que les personnes qui vont vivre dedans s'y sentent bien ; il faut que les architectes s'y attachent. C'est un bâtiment de notre époque, réalisé avec les matériaux de notre époque et un savoir-faire d'aujourd'hui, si le style peut surprendre, parfois il faut oser”.

Joël DOUX, maire de Montagoudin, indique que ce bâtiment devrait apporter une note de modernité au sein du paysage de la ville, et donc conférer une image dynamique à notre CdC : la population du territoire ou d'ailleurs percevra la CdC comme une administration efficace, inscrite dans son temps. C'est d'ailleurs le seul projet qui prévoit des panneaux photovoltaïques intégrés à la toiture et l'utilisation de matériaux issus du recyclage pour certaines parties de sa réalisation. Il faut préciser, et ce n'est pas le moindre de ses avantages, que c'est la proposition la moins chère des trois esquisses qui étaient présentées. Tant sur le plan de l'esthétique, que dans l'organisation des espaces de travail, c'est le projet qui lui a plu : il conjugue modernité, dynamisme et s'inscrit dans le respect de son environnement.

Thierry GOURGUES rappelle que c'est une réflexion de 3 jours pour les membres du jury. C'est une “quadrature du cercle”, avec un maximum d'agents et un minimum de terrain. L'organisation des locaux est pertinente. En écoutant les architectes, on ne mettrait jamais de climatisation mais la décision a été maintenue sur ce cap. Il permettra au public d'être bien accueilli et aux agents de travailler dans de bonnes conditions.

Bruno MARTY, en tant que Maire de la Réole, rappelle qu'en levant les yeux on se rend compte que c'est une ville avec des bâtiments hétéroclites (art nouveau, médiéval, maisons à colombages, ancien hôtel de ville, conteneurs, moderne comme la MSR ; le buffet de l'orgue est très moderne, l'habitat participatif également) ; c'est ce qui fait la richesse d'une ville.

Lors du conseil du jeudi 2 septembre, la délibération a été adoptée à la majorité absolue des votants du conseil communautaire.

Francis ZAGHET Président remercie les élus communautaires pour ce vote à une très large majorité en faveur du projet retenu premier par le jury.



Perspective

“UN CHARISME BIENVEILLANT”

D'un charisme bienveillant, l'architecture de la Maison des Services Publics du Réolais en Sud-Gironde est à l'image de son territoire : sobre, sans ostentation et inscrite dans la transition énergétique. "Cette architecture contemporaine est en phase avec la société et ses évolutions", comme l'expliquent les architectes Antoine GUIRAUD et Etienne MANENC.



** Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager*

Son enveloppe est rythmée par une trame verticale en pierre. Elle renforce l'image urbaine tout en apportant des qualités de confort intérieur. L'édifice s'ancre dans l'histoire et la culture du lieu. La ZPPAUP*, le PLU, les enjeux liés au Site Patrimonial Remarquable et le label national "Ville d'art et d'histoire" sont respectés. Les proportions et la matérialité de la Maison des Services Publics font écho à l'ancien hôtel de ville de la Réole et inscrivent cette architecture contemporaine harmonieusement dans le tissu urbain. Le parvis d'accueil est conçu en jardin public composé d'espaces verts, chemins et mobiliers urbains en panorama sur La Réole.

Le projet se définira comme un bâtiment intercommunal des services publics. Pour la partie accueil du public on retrouvera la maison France Services et les permanences de ses partenaires (CAF, impôts,...) et également les permanences Urbanisme. La Trésorerie de la Réole (Service de Gestion Comptable) sera également accueillie dans ces locaux.

Pour la partie de bureaux, les services comptabilité, ressources humaines, sport, culture, enfance-jeunesse, petite enfance, urbanisme, GEMAPI, voirie, développement économique y emménageront autour des zones communes que seront le patio, la salle du personnel et les différents espaces de réunions.

Au dernier étage, la salle du conseil communautaire, équipée et à l'ambiance chaleureuse en panorama au sud, sur la ville de La Réole, la Garonne et le territoire du Réolais en Sud-Gironde.



Perspective intérieure



Plan de masse

LA MAISON DES SERVICES PUBLICS DU RÉOLAIS EN SUD-GIRONDE EST SURTOUT UNE ARCHITECTURE QUI RASSEMBLE, AUTOUR DE 3 OBJECTIFS :

- 1 - Rendre les services publics accessibles à tous les citoyens notamment dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse, de la culture et du sport.***
- 2 - Donner un cadre de travail confortable au personnel de la Communauté de Communes***
- 3 - Fédérer les élus des 41 communes dans un lieu emblématique pour répondre aux enjeux de développement durable et d'aménagement du territoire.***





AMÉNAGEMENT

GEMAPI

SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION

Lors d'une inondation de la Garonne, ou de tout autre risque survenant, les maires ont l'obligation de diffuser une alerte auprès de la population sur le territoire de leur commune.

Plusieurs communes soumises au risque inondable, lié à leur proximité avec la Garonne, ont ainsi adhéré à un service d'alerte. La commande centralisée par la CdC, a permis une nette économie d'échelle. C'est la société GEDICOM qui a été retenue. Son système permet de pré-enregistrer des messages d'alerte sur une plateforme Internet. Un automate appelle ensuite les numéros renseignés préalablement dans la base de données.

Ce système permet ainsi de s'assurer que les habitants ont bien réceptionné l'appel ou le message. Il permet également de faciliter la gestion de crise par les membres des cellules de crise communales.

Dans le cas où vous êtes concernés par les inondations de Garonne, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de votre commune afin de leur donner vos coordonnées. Vous serez intégré dans la base de données et averti de la montée des eaux ainsi que des actions conseillées par votre maire (évacuation des véhicules, etc.).



TRAVAUX AU QUARTIER DU ROUERGUE

La digue au niveau du quartier du Rouergue, commune de La Réole, a fait l'objet de travaux de modification des matériaux permettant de limiter l'arrivée d'eau lors d'un débordement de Garonne.

Les vieilles poutrelles en bois, très lourdes et déformées, ont été remplacées par des matériaux en aluminium. La mise en sécurité du quartier sera désormais plus rapide et sûre.

VOIRIE

PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER PENDANT LES VENDANGES

Des banderoles sont actuellement installées aux endroits stratégiques dans tout le département et la Communauté de Communes. Cette campagne de prévention vise à sensibiliser les professionnels de la viticulture et les usagers de la route au risque routier et à adapter leur conduite avec pour mot d'ordre commun aux deux parties : patience et prudence.

Une opération signée Préfecture de la Gironde, MSA, Département de la Gironde, Groupama, portée par l'association des Maires de Gironde.



CHANTIER DE VOIRIE : LEVEZ LE PIED !

Avec le concours du Conseil Départemental de la Gironde, la Communauté de Communes rénove chaque année plusieurs kilomètres de voiries communales, comme ici à Savignac.

Ces chantiers sont réalisés jusqu'en automne, en fonction de la météo. Pour certains d'entre eux nous utilisons la technique du gravillonnage dont le compactage est assuré par le passage régulier des véhicules qui les incrustent dans la chaussée, comblant les trous et fissures. À l'approche d'un chantier, nous vous recommandons de lever le pied et de limiter votre vitesse pour éviter de perdre le contrôle de votre véhicule.